

gny, en détruisant les espérances qu'il avait conçues, l'avait plongé dans un profond découragement. Les paroles mordantes de Mme Bretagne avait pénétré jusqu'à son cœur; il commençait à craindre que son talent n'acquiescât jamais assez de force pour triompher de l'indifférence du grand nombre.

Son talent! mais, s'il demeurait obscur et ignoré, à quoi lui servirait-il? Il en était venu à douter de lui-même et cette pensée, la plus accablante qui pût germer dans le cerveau de l'artiste, était venue mettre le comble à ses angoisses.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, Rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour J. A. Chénovet, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

La Gazette de Sorel, JEUDI, 4 JUILLET 1878.

La Confédération canadienne.

Lorsqu'en 1865, on discutait à Ottawa l'Acte de la Confédération, que de choses magnifiques ont été dites sur les avantages qui résulteraient pour les provinces de l'union alors contempore, maintenant scellée par onze ans d'existence!

Aussi, la Confédération fut en définitive bien accueillie par tout le monde. Pour nous particulièrement, canadiens-français, la nouvelle constitution fut la bienvenue, en autant qu'elle nous sauva de la perte de notre autonomie en nous laissant, l'usage de notre langue et la jouissance de nos institutions et de nos lois particulières.

Nous voulions cependant que le projet fut soumis au peuple avant de l'adopter. Voilà maintenant un peu plus de dix ans que nous vivons sous le nouveau régime. Avons-nous raison d'en être satisfaits?

A cette question que s'adressent naturellement les diverses provinces qui font partie de la Confédération, un rapide coup-d'œil en arrière donne une réponse assez favorable.

En effet, le pays tout entier, comme Union, a vu de beaux jours pendant la décennie qui vient de finir, et les années qu'il compte comme Dominion ont été presque toutes des années d'indéniable progrès.

De son côté, chaque province semble contenir de l'élé. Pour sa part, l'ancien Bas-Canada a matériellement progressé et, pardessus tout cela, il peut se flatter, à bon droit, d'avoir gardé intactes ses nobles traditions, sa langue, ses institutions et ses lois, qui sont d'ailleurs sauvegardées par les traités.

En somme, le 1er juillet 1867 est une date que, chaque année, nous devons rappeler avec bonheur.

L'attitude de réserve observée par chaque province tient à la Constitution même. En effet, chacune d'elles a son gouvernement local, chargé de surveiller ses intérêts particuliers.

Notre Confédération est ainsi faite que chacune des provinces cherche à s'affirmer dans les conseils généraux de la nation: ce qui nécessite naturellement un besoin d'union provinciale plutôt qu'interprovinciale.

Par exemple, la province de Québec, plus que toutes les autres, a des intérêts considérables à sauvegarder; elle a ses intérêts nationaux et religieux, qui diffèrent de ceux des autres provinces.

Conséquemment, c'est de sa part plutôt que de toutes les autres qu'on doit s'attendre à une attitude de réserve et d'union provinciale.

En vérité, aujourd'hui, rien ne menace sérieusement les choses sacrées auxquelles nous tenons avant tout. Mais c'est à nous qu'il appartient de les protéger. La Confédération, comme nous le comprenons, est une lutte pacifique de chacun des éléments qui la composent, pour sa part d'influence et de pouvoir; et c'est de cette lutte pacifique et raisonnable que peut provenir l'équilibre, c'est-à-dire le bien-être, la prospérité générale.

De ces quelques considérations, que nous avons rapidement exposées, ressort naturellement la nécessité de l'union dans notre province que tout le monde semble désirer, mais qui est empêchée par les ambitions personnelles et les passions mauvaises.

Le 1er juillet de chaque année est une date où il est bon d'oublier un peu nos luttes stériles et d'envisager froidement la position qui nous est faite par la Confédération.

De ces méditations patriotiques, un bas-canadien ne saurait sortir sans reconnaître la nécessité de l'union de tous ses compatriotes; car plus que jamais alors, il reconnaît la vérité sublime de l'adage biblique: "Toute maison divisée périra par elle-même".

Politique, affaires, etc.,

—Des dépêches des îles de la Magdeleine disent que le pêche est abondant sur les côtes. Les pêcheurs remarquent une plus grande abondance de poisson de toutes sortes dans le Golfe cette année que pendant les années passées. Les moissons des îles de la Magdeleine sont en bon état et promettent une abondante récolte.

—Des dépêches du Cap Breton disent que depuis plusieurs années on n'a pas vu de récoltes aussi abondantes que celles de cette saison. Le pêche dans les environs de l'île est excellent.

—Le candidat réformiste dans le comté de Verchères sera M. Daigle, ex-représentant du comté à la chambre locale.

—L'hon. C. A. P. Pelletier, ministre de l'Agriculture, a reçu des mains de Son Excellence le Délégué Apostolique une lettre en réponse à l'adresse de félicitations sur l'avènement de Sa Sainteté le Pape Léon XIII sur le trône Pontifical, qui lui confère la bénédiction apostolique, ainsi qu'à deux autres sénateurs catholiques qui ont signé l'adresse.

COMMERCE ET FINANCES.

—La Gazette Officielle publie la liste suivante des faillites et la date de la réunion de leurs créanciers:—Andrew Neville, de Bryson, Pontiac, à Hull, 9 juillet; François Boivin, cordonnier, de Québec, à Québec, 15 juillet; Stanislas Vermette, de Québec, à Québec, 12 juillet; Andrew Mulholland, plombier, de Québec, à Québec, 13 juillet; Adolphe Steenken, de Montréal, à Montréal, 15 juillet; Charles Gariépy, de Québec, à Québec, 16 juillet; Edward Bennett, de Bury, à Sherbrooke, 12 juillet; Albert Hazeltine, d'Éaton, à Sherbrooke, 12 juillet; Isaac Pinkham, de Bury, à Sherbrooke, 11 juillet; John MacKenzie, de Tingwick, à Sherbrooke, 11 juillet; James Arkley et Cie, Montréal, à Montréal, 10 juillet.

Notes Locales.

SOMMAIRE de la 1ère page: Le premier tableau (Kuilleton).

LA chaleur a été suffoquante depuis 4 ou 5 jours; le thermomètre a varié de 90 à 100 degrés depuis samedi. Heureusement, hier, le ciel s'est quelque peu obscurci et les oranges qui semblent s'appêtrer seront les bienvenus. Malgré tout, hier après-midi, la chaleur a été intense.

LUNDI était le "jour de la Confédération." Les fêtes qui ont eu lieu ce jour-là en l'honneur des zouaves en ont fait une date mémorable. Nous en donnerons dans le prochain numéro de la Gazette un compte-rendu détaillé.

UN char chargé de foin a brûlé hier après-midi, près de Yamaska. Ce char faisait parti du train ordinaire qui devait arriver ici à 2.10 heures.

SON Honneur le Juge Caron a ouvert, mardi 2, le terme supplémentaire de juillet des Cours Supérieures et de Circuit. Le terme criminel de la Cour du Banc de la Reine était fixé au 1er juillet. Mais Son Honneur a jugé que la proclamation du Lieutenant-Gouverneur était insuffisante pour transformer le premier juillet en fête légale, de sorte que la Cour ne pouvait être ouverte mardi. Il n'y a pas eu conséquemment de terme criminel.

TROUVÉ MORT.—Lundi soir, un ecclésiastique, se promenant dans le voisinage du collège, s'est trouvé tout-à-coup en face d'une forme inanimée, qui gisait près d'une clôture. La police, ayant été appelée, eut bientôt identifié le cadavre comme celui du nommé Champagne. Les conjectures les plus variées se sont faites à ce sujet; beaucoup croyaient à un cas d'insolation. Le défunt laisse femme et enfants. Une enquête du coroner a eu lieu; verdict suivant les faits.

COUR à BERTHIER.—Le Magistrat de ce district est allé tenir une enquête préliminaire vendredi dernier dans une cause où un jeune homme de Berthier, âgé de 19 ans, est accusé d'avoir connu charnellement une jeune fille de moins de 12 ans. L'accusé a été renvoyé au terme du Banc de la Reine. E. U. Piché, Ecr., pour la plaignante, et A. Germain, Ecr., pour l'accusé.

LES personnes qui désirent faire un beau voyage sur le fleuve, pour respirer le bon air frais, n'ont qu'à acheter un billet pour l'excursion de samedi soir à Québec. Le Canada passera ici vers neuf heures et sera de retour lundi matin vers 3 heures. La bande de la Cité, qui a obtenu les deux premiers prix au grand Jubilé Musical de Montréal, assistera à ce voyage et fera entendre durant le trajet les meilleurs morceaux de musique de leur répertoire.

ON nous informe, dit le National, qu'à une assemblée du bureau des directeurs de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, il a été décidé de faire des offres d'amalgamation à la compagnie Chambly et Montréal, propriétaire du Cultivateur, que les directeurs de cette compagnie ont refusé et ont en même temps décidé de faire l'acquisition du vapeur Hero, construit l'hiver dernier par MM. Beauchemin, de Sorel, pour faire le service sur la rivière Chambly.

LE CERTIFICAT DU CAPT. JOSHUA HARPER. Sackville, N. B., 13 fév. 1877. J. H. Robinson, Ecr., St Jean, N. B.

Cher Monsieur.—Au commencement d'octobre dernier, j'ai eu un gros rhume qui s'est attaché à mes poumons. Environ six semaines après, j'avais une attaque très-grave d'hémorrhagie des poumons pendant un voyage de Queenstown à Douvres. Tous les jours le saignement se produisait jusqu'à ce que j'eus perdu près de deux gallons de sang, et fus devenu trop faible pour me soutenir. Je me rendis à Queenstown, où je reçus des soins médicaux qui m'ont permis de revenir chez moi.

J'ai vu une annonce de votre Emulsion Phosphorée de l'huile de Foie de Morue dans un journal. Je m'en procurai une demi-douzaine de bouteilles et, après les avoir prises, je suis devenu un tout autre homme. Mon poids, qui était réduit à 120 livres, atteint maintenant la moyenne ordinaire, 152 livres. En voyant ce qu'il a fait pour moi, je le recommandais avec confiance aux autres personnes affligées de maladies des poumons.

—L'Emulsion Phosphorée de l'huile de Foie de Morue, avec Lactophosphate de la chaux, de Robinson, est préparée seulement

par J. H. ROBINSON, pharmacien, Saint Jean, N. B., et est à vendre chez tous les autres pharmaciens. Prix, \$1.00 par bouteille; six pour \$5.00. 9 avril 1878.—ua.

Notre lettre américains.

Syracuse, N. Y., 26 juin 1878. Vos Explications.—Félicitations.—Communistes.—Socialistes.—Le président Hayes.—Ses titres à la présidence.—"Labor Party"—Immigration.—Repatriement.—Nomination d'un agent.—Qu'on prenne garde.—Cabinet Joly.

Je reprends ma correspondance américaine interrompue il y a plus d'un an. J'entre en matière sans explications.

Il y a aux États-Unis comme au Canada deux félicités, des communistes et des socialistes. La diffusion de la démocratie socialiste a pris des proportions de plus en plus grandes dans le cours de ces dernières années en Allemagne comme dans les centres de l'Amérique. Les doctrines et les tendances démocratiques-socialistes ont pénétré dans des cercles qui autrefois leur étaient inaccessibles.

L'agitation démocratique-socialiste, faite suivant un plan et par des agitateurs bien dressés, exerce de plus en plus son influence funeste et qui trouble les esprits sur les diverses classes de la population. Pour amener le renversement de l'ordre établi et la formation de l'état socialiste, cette démocratie s'efforce incessamment de semer le mécontentement parmi les classes qui ne possèdent pas, de les exciter contre les classes qui possèdent, de miner les croyances religieuses et morales traditionnelles; l'amour de la patrie, le respect de la loi, en général tous les fondements sur lesquels repose l'Etat et la sécurité de la société.

L'auteur ou les auteurs de la tentative d'assassinat contre l'Empereur d'Allemagne ne sont point les assassins d'un empereur, mais les assassins de la loi, les assassins de l'ordre, les assassins des institutions sur lesquelles repose la protection des sociétés. Que les socialistes allemands n'aient rien à gagner et qu'ils aient au contraire tout à perdre à une solidarité quelconque avec de tels crimes, cet acte a éveillé parmi les américains une horreur dans le genre de celle qu'ils ont ressentie lors de l'assassinat de Lincoln, que nous avons nous-mêmes ressentie lors de l'assassinat de ce grand orateur, qu'il faisait si bon d'entendre lorsqu'il parlait de justice, de patrie et de liberté, l'hon. T. D. McGehee!

Que ces assassins s'appellent Hooded, Nohelung ou Whelan, ce sont, comme je viens de le dire, des assassins de l'ordre et des institutions sur lesquelles repose la protection des sociétés. Les lois, comme les chefs de partis ou les hommes d'Etat morts sous les coups d'assassins, deviennent des martyrs dont le sacrifice révolte tout ce qu'il y a d'honnête et de sain, non-seulement dans le pays, mais encore dans le monde entier, contre l'assassinat de ce grand orateur, qu'il faisait si bon d'entendre lorsqu'il parlait de justice, de patrie et de liberté, l'hon. T. D. McGehee!

Le président des États-Unis, M. Hayes, ne dort pas un lit de roses à l'heure qu'il est, car on est à examiner au Congrès la validité de son titre.

Il est à peu près inutile de rappeler la sensation produite il y a quelque temps au sujet des fraudes électorales de la Floride, connues déjà depuis longtemps, mais affirmées par les déclarations de deux hommes distingués et politiciens éminents, Melvin et Dennis, qui ont joué un rôle capital dans ces opérations.

Ces déclarations sont venues à la suite d'une décision de la législature du Maryland, demandant que le congrès procédât à une enquête officielle sur les faits dénoncés. L'opinion a d'abord été partagée sur l'opportunité de donner suite à cette proposition, les deux partis se montrant, pour des motifs divers, peu inclinés à rouvrir la question de l'élection présidentielle. Mais depuis, le mouvement s'est accéléré, et, après de longues hésitations, le parti démocratique a jugé que, sans remettre en question la continuation des fonctions de M. Hayes pour le terme constitutionnel, il importait que la vérité fût clairement établie et le peuple américain complètement édifié, ne fût-ce que pour en prévenir le retour, sur les procédés à l'aide desquels les institutions ont été faussées dans un des actes les plus essentiels de la vie nationale.

On croit que les beaux jours de M. Hayes à la Maison Blanche sont comptés et qu'il sortira par une porte pendant que Tilden entrera par l'autre. Le comté Potter s'est réuni hier peut-être pour la dernière fois, le dernier témoin étant Mme Jenks, qui n'avait pas "froid aux yeux" comme on dit. Ben Butler, le général vleur de cuillers à la Nouvelle-Orléans pendant la guerre civile, l'a interrogée pendant plusieurs heures, et le pauvre général-avocat a perdu plus de lauriers qu'il avait volé de cuillers. Les réponses de Mme Jenks pendant l'interrogatoire tombaient comme des styles sur la poitrine du pauvre vire-Lail ou loucheur, qui n'en pouvait plus. Cet incident ferma pour ainsi dire l'enquête officielle.

P. S. Depuis que ce qui précède est écrit, j'apprends qu'on peut considérer la question présidentielle comme terminée; la Chambre des représentants a adopté une résolution déclarant en substance que le titre présidentiel de Hayes est inattaquable.

Le parti "national" ou "Labor Party," si l'on peut appeler ainsi des groupes isolés qui n'avaient pas à l'origine de plan ni de lien commun, s'est rapidement développé en se recrutant parmi les classes ouvrières, mais il ne saurait prendre pied parmi la partie éclairée de la population, ni par conséquent acquérir une influence régulière dans la conduite des affaires publiques. Il dérive évidemment vers le communisme et n'a plus qu'un pas à faire pour devenir absolument révolutionnaire. Cela est si vrai que, dès à présent, l'opinion publique confond l'agitation du "Labor Party" avec les mouvements des associations communistes et qu'il en résulte une anxiété générale qui se traduit par des bruits d'insurrection et de guerre civile ou plutôt de guerre sociale sur le point d'éclater. On parle d'affiliations et de réunions secrètes, d'armements, d'exercices, d'achats d'armes et de munitions et de toutes sortes

de symptômes annonçant une prochaine levée de boucliers. Les communistes et les féniens!—Quello mauvaise engence!—Mais il n'y a pas besoin de s'alarmer et il n'y a pas de craintes sérieuses à concevoir pour le Canada comme pour les États-Unis!

On parle toujours de la grande question de l'immigration et du repatriement. Rien n'a mieux fait pour l'Etat de New-York, l'Empire State qui a toujours été négligé et maltraité. Nos compatriotes n'ont cessé depuis plus de deux ans de supplier le gouvernement de Québec de nommer un agent, mais on ne s'est point rendu à leurs prières si souvent répétées. Il est malheureux que le ministre de l'immigration et de l'agriculture ne nomme point cet agent, qui serait capable de rendre service à son pays et à ses compatriotes résidant dans les villes de Rochester, Buffalo, New-York, Albany, Cohoes, Troy, Syracuse, Oswego, Watertown, Malone, Champlain, Ogdensburg, Rouses Point, Plattsburg etc. Pour bien remplir cette mission au profit des intéressés, celui qui serait nommé devrait avoir une connaissance intime du Canada, connaître ses ressources etc; il faudrait aussi qu'il connût également les noms des principaux habitants canadiens de l'Etat de N.-Y., afin de se mettre en communication avec eux; il pourrait ainsi rendre ses services précieux pour promouvoir le but et l'objet que se proposerait le gouvernement local en l'employant ainsi à l'étranger. Les grandes discussions politiques viennent de s'ouvrir à Québec, au sein du corps vénérable que la constitution a commis à la garde de nos lois et de nos institutions.

Il est à espérer que nos Solons, dans leurs sagesse, trouveront à propos de suggérer au nouveau ministre que, nonobstant leur politique de réforme et d'économie, il est de leur devoir de mettre de côté l'esprit de parcimonie, qui malheureusement a été le péché mignon de ses administrateurs, faibles économistes, mais sagement économes de leur ménage et qui se font un devoir de gérer les deniers publics comme leur propre caisse. Grand nombre de nos compatriotes désirent retourner vers le pays natal. Ils ont en mains certains capitaux qu'ils changeraient pour des lots de terre suffisants pour le soutien de leurs familles. D'autres plus en moyens pourraient construire, en lieux conviviaux où les pouvoirs d'eux sont cumulés, des moulins soit à farine ou à scie.

Ce qui a renversé les gouvernements précédents, ce ne sont pas leurs ennemis, ce sont leurs fautes. La cause de leur chute n'est pas dans l'abus qui fut fait de leurs bienfaits; elle est et elle a été dans des résistances maladroites ou dans des concessions tardives. D'ailleurs, il existe un proverbe qui dit que les "petits cadeaux entretiennent l'amitié."

Mais assure qu'un de nos compatriotes maintenant établi à Syracuse, qui a résidé près d'un quart de siècle aux E. U., et ayant toutes les aptitudes nécessaires pour bien remplir cette mission, serait la personne la mieux qualifiée pour mener à bonne fin le but que se propose le gouvernement dans la question si importante du repatriement de notre population disséminée dans l'Etat de N.-Y. Il serait donc désirable que cette nomination se fit bientôt dans les intérêts communs du gouvernement et de nos nationaux. Ses titres à cette place sont incontestables de l'aveu de tous ceux qui le connaissent et qui croient que l'administration ferait un acte agréable à la généralité, sinon à la totalité de nos compatriotes, en accordant à ce monsieur cette situation officielle et qu'elle récompenserait en lui un zèle éprouvé et un dévouement reconnu pour l'accomplissement du devoir en toute occasion. Cette nomination rendrait de plus le cabinet Joly populaire!

L'ADRESSE DE LA LÉGISLATURE À LORD DUFFERIN.

Voici le texte de l'adresse présentée récemment par l'Assemblée Législative à Lord Dufferin:

Son Excellence Sir Frédéric Temple, comte de Dufferin, etc., etc.

"Nous, les loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté, l'Assemblée Législative de la province de Québec, maintenant réunie en Parlement, saisissons cette occasion pour exprimer les sentiments d'estime et de respect que nous entretenons à votre égard.

"Au plaisir que nous éprouvons en accueillant Votre Excellence dans notre ancienne capitale se mêle un regret profond, causé par la douloureuse réflexion que le jour de votre départ de ces rives s'approche rapidement.

"Pendant les rapides années de votre administration, vous avez dévoué généreusement, et sans réserve, aux intérêts du Canada toutes les affections de votre cœur, et toutes les puissances et les ressources de votre intelligence, cherchant par tous les moyens possibles, à réunir en un tout harmonieux, les éléments hétérogènes et discordants dont se compose notre nationalité, nous ne craignons à nous mieux connaître les uns les autres et à cimenter ainsi notre amitié et notre estime mutuelle. Plus que tout autre vous avez contribué à faire mieux connaître et faire mieux apprécier le Canada à l'étranger, et partout, dans votre récent voyage de l'Atlantique au Pacifique, vous avez laissé des souvenirs que rien ne pourra effacer.

"Outre les services inappréciables que vous avez rendus à toute la Puissance, Votre Excellence a bien voulu devenir le patron des lettres, de la science et des arts. C'est à vos efforts que la ville de Québec devra de conserver son diadème de remparts qui rappelle à nos cœurs canadiens les plus brillantes pages de notre histoire, et nous fait songer aux devoirs que nous pourrions être encore appelés à remplir.

"Vous avez fait reproduire des plans de la belle conception de votre imagination à ce sujet, et aussi longtemps que Québec restera assis sur son rocher, aussi longtemps votre nom sera vénéré.

"Tout en offrant nos souhaits les plus ardens pour Votre Excellence, nous ne pouvons oublier celle qui, par sa grâce et son affabilité, s'est rendue chère à nous tous. L'aimable et accompli comtesse de Dufferin a gagné tous les cœurs. A elle et à vous-

même, nous offrons nos hommages respectueux et nous vous exprimons respectueusement la confiance que, partout où le devoir pourra vous appeler, le nom de notre Province vous rappellera les souvenirs d'un peuple dont les sympathies et les affections vous sont entièrement acquises."

A laquelle Son Excellence répondit comme suit: Honorables Messieurs et Messieurs,

"En disant que je suis très-ému de recevoir l'adresse que les deux chambres de la Législature de Québec m'ont fait l'honneur de me présenter, je ne fais qu'exprimer une partie des sentiments que je ressens; car, en ce moment, je ne puis m'empêcher de rappeler ce qu'est en débarquant sur vos rives, il y a six ans, qu'on m'a fait ressentir, pour la première fois, jusqu'à quel point le peuple parmi lequel je venais établir ma résidence est loyal, poli et généreux. Il est certain que jamais vice-roi n'a commencé sa carrière sous des auspices plus heureux que ceux que vous m'avez préparés.

"Depuis ce temps, Lady Dufferin et moi, nous avons eu fréquemment le bonheur de revenir dans notre résidence d'été, située dans votre imposante citadelle, et chaque année, ce séjour nous est devenu de plus en plus cher par les douces associations qui ont cimenté les liens d'une amitié de plus en plus intime.

"D'année en année, j'ai eu de meilleures occasions d'apprécier le dévouement des habitants de la province de Québec envers le trône et le gouvernement de la Reine et envers les intérêts de l'Empire; et rien ne m'a donné plus de fierté que de constater, lorsqu'un nuage portant la guerre dans ses flancs, a récemment menacé la Grande-Bretagne, que les sujets canadiens-français de Sa Majesté n'étaient nullement en arrière de leurs concitoyens anglais, irlandais et écossais, dans l'expression de leur désir de se rallier pour la défense de ses domaines.

"Il est très-vrai que les distinctions de race qui existent en dedans des limites du Canada compliquent, à un certain degré, les problèmes de gouvernement que les hommes d'état du pays sont appelés à résoudre à diverses périodes, mais les inconvénients qui découlent quelquefois de cette source sont plus que compensés par plusieurs avantages qui en proviennent. Je ne pense pas que l'hétérogénéité ethnologique soit un avantage sans mélange pour un pays. Il est certain que le trait caractéristique le moins attrayant d'une grande partie de ce continent, c'est la monotonie de plusieurs de ses aspects extérieurs, et je considère qu'il est heureux pour le Canada, que sa prospérité soit basée sur la coopération de races différentes.

"L'action de la disparité des tendances nationales, introduit, dans notre existence, une fraîcheur, une variété, un coloris, une impulsion, qui feraient défaut s'il n'était autrement; et ce serait une grande maladresse de la part de nos hommes d'état que de vouloir faire disparaître cette variété de tendances. Mon aspiration la plus chère pour cette Province a toujours été de voir ses habitants français exécuter pour le Canada les fonctions que la France elle-même a si admirablement remplies pour l'Europe. Effacez l'histoire de l'Europe les grandes actions accomplies par la France; retranchez dans la civilisation européenne ce que la France y a contribué et, vous verriez quel vide immense serait occasionné.

"Je suis très-sensible à la bonté que vous avez eue de référer en termes si flatteurs à mes humbles efforts pour promouvoir l'embellissement de votre cité par la préservation et l'ornement de vos remparts pittoresques et renommés. Quoique diverses circonstances aient retardé l'exécution du projet, je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'avant qu'il se passe un grand nombre de jours, un commencement aura été fait, non sans avantage, je l'espère, pour ceux de vos citoyens qui, dans ces temps de détresse, ont trouvé de la difficulté à se procurer de l'emploi.

"En conclusion, permettez-moi de vous exprimer, au nom de Lady Dufferin, combien elle est sensible aux compliments que vous lui adressez. Dans nulle partie de la Puissance, elle n'a été l'objet d'une plus grande courtoisie, d'attentions plus respectueuses et plus chevaleresques que dans la cité de Québec, et jamais les contours pittoresques de votre ville et le délicieux paysage qui l'entoure ne s'effacèrent de sa mémoire ni de la mienne."

Revue Parlementaire.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Québec, 28.

L'Orateur prend son siège à 11 hrs. p. m. M. Wurtelle introduit un bill pour amender les articles 2,063 et 2,099 du code civil.

Sur motion de M. Joly, un vote de concours est pris sans discussion sur le rapport du comité des sub-sides, concernant tous les items adoptés unanimement.

M. Joly propose que la Chambre se forme en comité sur le bill pour plaquer le chemin Q. M. O. et O. sous le contrôle des commissaires de l'agriculture et des travaux publics.

M. Chapleau admet que la commission a couté cher et que, dans l'intérêt de l'économie, il est désirable qu'elle soit abolie, mais sous des circonstances particulières il est dangereux de placer le contrôle du chemin entre les mains d'un seul membre du Conseil Exécutif, pour la raison que nombre de réclamations de la part des contracteurs et autres demandent la décision d'un arbitrage et qu'il est préférable de les voir régler par un tribunal indépendant plutôt que par un arbitre intéressé tel que le gouvernement.

D'ailleurs, un grand partie de ces réclamations peuvent être réglées sans le concours de la commission et il ne voit pas quelle économie il y aurait à abolir la commission aujourd'hui et à la rétablir demain pour aider le gouvernement à régler ces réclamations. Il est d'opinion dans tous les cas que la commission ne doit pas être entièrement abolie.

M. Joly dit que, sur cette question, le gouvernement a suivi le précédent établi par le Parlement Fédéral, qui a aboli la commission du chemin de fer intercoloniale, et le bill soumis à la chambre est calqué, autant que possible, sur celui d'Ottawa. Il reconnaît que la grande difficulté dans le cas ac-

tuel est le règlement des réclamations non soldées existant entre les sous-contracteurs et les contracteurs, et il serait bien aisé de surmonter la difficulté par un autre moyen, ou de placer le faudeux sur d'autres épaules, dans son propre intérêt et celui de ses successeurs ainsi que dans l'intérêt du public. Il dit qu'il n'a aucun désir de tirer parti de l'arbitrage de ses réclamations, pour l'avantage de ses amis politiques ou le désavantage de ses adversaires, en même temps il ne désire pas se contenter en cour de justice. Il considère que la meilleure manière de dépouiller le gouvernement de tout contrôle sur les réclamations est d'insister pour qu'elles soient décidées par des arbitres, dont un serait nommé par chacune des parties, et qui auraient le droit de s'adjointre un troisième arbitre dont la décision serait finale.

Après quelques remarques de M. L. Lorange, Mathieu, Robertson et Irvine, la chambre se forme en comité sur le bill, M. Mollere occupe le fauteuil.

M. Joly soumet une lettre du Lieutenant-Gouverneur autorisant la chambre à voter le montant requis pour payer les volontaires appelés aux armes pendant les dernières émeutes. Il espère que la chambre se hâtera de voter ce montant, vu les congés qui approchent. Il est désirable que les volontaires soient payés cette après-midi si c'est possible.

M. Chapleau dit qu'il vaudrait mieux que l'hon. Premier-Ministre ne demande pas à la chambre de passer cette résolution de suite, à cause de l'absence de l'hon. membre pour Sherbrooke. Ce monsieur sera revenu dans une heure quand la chambre se réunira de nouveau.

La chambre s'ajourne à 1.20. Séance de l'après-midi.

L'Orateur prend le fauteuil à 2.40 p. m. M. Désaulniers soulevé une question de privilège à propos d'une pétition accusant un membre d'avoir obtenu et gardé son siège sous de faux prétextes. M. Joly dit que la pétition devrait d'abord être présentée.

M. Chapleau dit que, sur une question de privilège, il pense qu'on peut expliquer la question avant de présenter la pétition.

M. Joly allait présenter sa motion pour le paiement des volontaires lorsqu'il est interrompu par les cris "à l'ordre" "le privilège" etc.

L'Orateur décide que, si la Chambre consentait à recevoir la pétition, on pourrait procéder à la question de privilège, autrement le débat devait continuer sur la motion de M. Joly.

M. Joly dit qu'il a la parole et qu'on n'a pas le droit d'interrompre un débat par une question de privilège.

M. Lorange dit que cette question de privilège peut être soulevée.

M. F. Langelier cite des autorités pour prouver qu'il est d'usage de donner avis avant que d'introduire des questions de privilège dans la forme de celle qui est maintenant présentée.

L'Orateur décide que la parole appartient à M. Joly, vu qu'on n'a pas donné avis de la question de privilège.

M. Joly allait continuer le débat sur sa motion pour le paiement des volontaires lorsqu'il est interrompu par le chef de l'Opposition.

M. Chapleau dit qu'il était convenu que la Chambre s'ajourne à 4 heures.

M. Joly dit qu'il était aussi convenu que la question du paiement des volontaires serait prise en considération cette après-midi. Il voit bien par là qu'il est inutile de faire des arrangements avec le chef de l'Opposition.

M. McShane, secondé par M. Chapleau, propose l'ajournement à 4.45 hrs. La chambre s'ajourne jusqu'à mardi.

D'OUTRE-MER.

(Lundi.) LE CONGRÈS.

À la séance du congrès vendredi, il fut adopté à l'unanimité que l'Autriche ait le droit d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine. Le congrès résolut aussi d'accorder aux tures des stations de relai sur la route conduisant aux Balkans, mais ils n'auront pas droit de se faire loger par les habitants.

Une dépêche de Berlin annonce qu'il a été convenu que les Autrichiens traverseraient la frontière jeudi.

À la séance du Congrès vendredi, l'Autriche a refusé au Monténégro une partie du rive au sud d'Antivari.

Les députés roumains seront entendus demain et l'indépendance de la Roumanie sera probablement proclamée immédiatement.

Les différents représentants déclarèrent qu'ils signèrent un dernier traité en quittant Berlin. Ce sera, pense-t-on, vers le 10 ou le 11 de juillet.

Nouvelles diverses.

LE JUBILÉ MUSICAL.—Lundi soir, le 24 Juin, a eu lieu à Montréal la distribution des prix aux corps de musique concurrents. En voici la liste:

Seconde classe des corps de musique indépendants, 1er prix, le corps de musique de Beauport, 563 points, \$300 et un drapeau. 2e prix la bande Hardy, de Montréal, 531 points, \$100 et un drapeau. 1ère mention honorable, le corps de musique de Ville-Marie, Montréal, 461 points, un plateau à fruits en argent, don de M. L. J. Pelletier. 2de mention honorable, le corps de musique de Ste Cécile du Collège d'Outaouais, 387 points, un pot à l'eau en argent, don de M. Jos. Versailles, jr. 3e mention honorable, le corps de musique de Longueuil, 335 points, un cabaret en argent, don de M. J. A. Dupuis.

Première classe des corps de musique indépendants. 1er prix, le corps de musique de la Cité de Montréal, 604 points, \$600 et un drapeau. 2e prix, le corps de musique du 13ième bataillon d'Hamilton, 560 points, \$400 et un drapeau. 1ère mention honorable, le corps de musique du 7ième bataillon de London, 551 points, plateau à fruit en argent, don de A. Pilon; 2ième mention honorable, le corps de musique des Gardes du Gouverneur-Général d'Outaouais, 536 points, bouquet en argent, don de M. H. Howison.

Classe des corps de musique militaires. Prix, the Victoria Rifles, (corps de musique de la Cité) 610 points, \$600 et un dra-

peau. 1er mention honorable, le corps de musique du 13e bataillon d'Hamilton, 575, aiguère en argent avec une coupe, don de C. S. Brown, Ottawa Hotel. 20 men. hon. — le corps de musique des Gardes du Gouverneur-Général, 560 points, pot en argent, don de MM. Pâquette et Robert. 30 men. hon., le corps de musique de la Batterie B, 568 points, sabre d'honneur, présenté par MM. Lorge & Cie.

DECES. — Au village St. Jean-Baptiste, le 28 courant, à l'âge de 24 ans, Léopold Fauteux, ci-devant de St. Oubert.

Figaro Figarini, le coiffeur de l'ex-impératrice et l'inventeur des perruques perpétuelles, vient d'intenter une action en dommages à Paris contre M. Eugène et Paul Luby, les propriétaires du célèbre Rénovateur Parisien de Luby. Figarini prétend que son droit de Patente lui garantissait la vente et le commerce libre de ses perruques pendant un espace de dix ans, mais que la préparation de Luby, en empêchant les cheveux de tomber et en leur rendant leur couleur naturelle, empêche complètement la vente des perruques en question. MM. Devins et Doltop doivent envoyer un avocat canadien pour suivre les phases de ce procès célèbre.

GUERLAIN, PARFUMER, 15 rue de la Paix, Paris.—Fabrication spéciale, pour chaque client. Mars 1867.—un.

LE PRINTEMPS ET SES EFFETS.—Sont souvent, après les rigueurs d'un hiver canadien, des choses plus ou moins agréables à rappeler à l'esprit, vu que tant de gens se rendent chaque jour à leur besogne sans la moindre ardeur, n'ais plus comme de vrais esclaves poussés par l'aiguillon de la nécessité. C'est parce que le mécanisme pour ainsi dire, du corps humain est devenu rouillé, après s'être bourré de Carbone qui contient les matières fortes nécessaires pour supporter l'hiver sous un climat comme celui du Canada. Au printemps, l'homme souffre de maux de tête, dyspepsie, irritation du système nerveux, bile, prostration, lassitude, etc. Cela ne devrait pas être, car le Phosphore, le grand tonique des nerfs, dissipe la cause première de ces maladies, remet le système et fera disparaître toutes les impuretés du sang. 2sc115j

SALLE DU MARCHÉ
Samedi soir, 6 Juillet 1878.
Compagnie de la Famille Seigrist.
APPARAÎTRONT POSITIVEMENT POUR
UN SOIR SEULEMENT!!!

J'ai le plaisir de pouvoir dire que je me suis assuré les services des meilleurs talents de la profession, que cette séance sera irréprochable sous tous les rapports, c'est-à-dire qu'il n'y aura rien dit ou fait pour blesser les susceptibilités des plus délicats. Vous espérez que mon séjour ici depuis les quinze dernières années me seront une garantie suffisante.

AUGUSTE SEIGRIST.
La compagnie est composée des célèbres artistes suivants:
Mlle SADDIE SEIGRIST qui a figuré sur les principaux théâtres d'Europe et des États-Unis.
M. AUGUSTE SEIGRIST, le célèbre Gymnaste, Acrobate, Bouffon, Pantomimiste et chanteur sur le câble.
M. GEORGE ARLINGUON, le comédien excentrique, vocaliste et danseur allemand, qui apparaît dans de nouvelles spécialités.
Mlle. AGGIE CLIFTON, la reine des cantatrices.
Le seul JACOB NIBLO, le merveilleux bouffon et favori de Montréal.
M. JOHNNIE SMITH, l'imitable chanteur et danseur. Le genre d'acte de ce monsieur est tout-à-fait original, ne se guidant sur personne, et reconnu par la presse et le public sans rival.
M. JOHN HAWKINS, le célèbre comédien, chanteur et danseur.
LES DEURS CLARK Annie et Gertie, dans leur farce intitulée: Voyage dans un char urbain.
L'unique M. JOHN WILSON, comédien.
JAMES FRANKLIN, l'auteur mimique, vocaliste et danseur.
FRANK JOHNSON, le merveilleux homme-poisson, la merveille du 19e siècle.

AVIS SPECIAL.
GRANDE ASCENSION SUR LE CABLE aura lieu à 7.30 heures p. m., si le temps le permet.
Portes ouvertes à 7 heures. La représentation commencera à 8 heures précises.
ADMISSION PARTOUT..... 25 cts.
ENFANTS 15 cts.
4 juillet 1878.

ACTE DE FAILLITE DE 1875
ET LES AMENDEMENTS.
Dans l'affaire de Dame MATHILDE CELINA DEROUIN, de la ville de Sorel, district de Richelieu, marchande publique, et qui faisait affaire comme telle, sous les noms et raison de M. C. Kelly,
Faillite.
L'ajournement de la vente de la propriété ci-dessus mentionnée aura lieu, sur les lieux, à Sorel MERCREDI

le dixième jour de juillet 1878
Un lot de terre situé dans la Ville de Sorel, district de Richelieu, de borne irrégulière, connu et désigné sur le plan officiel, et dans le livre de renvoi pour la dite Ville de Sorel, comme étant le numéro quatre cent quatre-vingt-dix, borné au nord par le tracé public au sud par le numéro quatre cent quatre-vingt-treize, a l'ouest par le numéro quatre cent quatre-vingt-onze sur le dit plan officiel et dans le livre de renvoi pour la Ville de Sorel, mesurant le dit lot deux mille six cent quatre-vingt-dix pieds en superficie avec un magasin, logement et les autres batisses et érigées.
C. BEAUSOLEIL, Syndic.
Bureau de Perkins, Beausoleil et Perkins, 80 rue St. Jacques, Montréal.
4 juillet 1878.

AVIS AUX CONTRACTEURS.
Des soumissions cachetées et adressées au sousigné seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI le 8e jour de JUILLET prochain à MIDI, pour l'approvisionnement de charbon des bâtiments publics à Ottawa.
On peut se procurer à ce bureau des formulaires de soumissions et d'autres informations en s'adressant au bureau de l'Ingénieur du Canal Lachine à Montréal, le et après LUNDI le 24 courant.
Chaque soumission devra être accompagnée de la signature bona fide de deux personnes solvables et responsables et contenant à son constituant garantie de l'accomplissement complet du contrat.
Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.
Par ordre,
F. BRAUN, Secrétaire.
Département des Travaux Publics, Ottawa, 22 juin 1878

CHAUSSURES D'ETE
DE TOUTES SORTES
à très-bon marché.
Le soussigné à l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'il vient de faire de grandes améliorations à son magasin afin de faire place à l'immense stock de

CHAUSSURES D'ETE
qu'il vient de recevoir, consistant en
Chaussures communes
et **Chaussures de gont,**
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.
Toutes ces chaussures, ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Une visite est respectueusement sollicitée au magasin de
FELIX PLOUF,
No 18, RUE AUGUSTA.
EN FACE DU MARCHÉ,
Voisin du magasin de Cy. Mongeon.
SOREL.
22 juin 1878.

La "Travelers."
Compagnie d'Assurance sur la vie et contre les accidents. Capital \$4,300,000. Dépot au Gouvernement \$140,000.
LOUIS LACOUTURE, Agent.
Bureau à la Gazette de Sorel,
No. 17 Rue Georges,
Sorel, 13 Juin 1878.

MANUFACTURE DE PORTES CHASSIS, JALOUSIES, ETC.,
Le soussigné informe le public qu'il est prêt à prendre des ordres pour faire des portes, châssis et jalousies de toutes sortes à des prix extrêmement réduits. Il garde toujours un lot de bois sec expédié pour ces sortes d'ouvrages. Il attire surtout l'attention du public sur les prix des jalousies qu'il fera cette année à une réduction de moitié sur les années précédentes.
L. H. BOURET,
Manufacture dans la boutique de M. O. Bellerose, entrée sur la Rue du Roi,
SOREL.
4 juin 1878.—1m.

CHAUX ET BRIQUE
A VENDRE.
Le soussigné informe le public qu'il a une quantité de belle chaux de 1ère qualité qu'il vendra à bon marché en gros et en détail. A partir du
PREMIER JUILLET,
il aura aussi plusieurs milliers de briques de toutes sortes qui seront vendues à des prix réduits et à des conditions libérales.
PIERRE THIBUS GANTARA.
Sorel, 9 Juin 1878.—3m.

EXCURSION A QUEBEC.
SAMEDI, LE 6 JUILLET 1878,
arrêtera à Sorel, vers 9 heures p. m. et sera de retour vers 1 heure a. m. Lundi, permettant ainsi aux gens d'affaires de faire un magnifique voyage sans perdre un instant de travail.
La Bande de la Cité qui a obtenu les deux premiers prix au Jubilé Musical à Montréal assistera.
PASSAGE aller et retour \$0.90
Enfants au-dessous de 12 ans 0.50
Cabines retenues en donnant l'argent aux sousignés.
PHIX DES CABINES:
1 lit simple aller et retour \$1.00
1 " double 1.50
2 " simple cabine entière 2.00
2 " double (") 3.30
ALFRED LIONAIS, Directeur.
Billets à vendre à Sorel par M. Ernest Turcotte, de qui on pourra aussi se procurer des cabines.
22 Juin 1878.—81us.

AU PUBLIC
DES COMTÉS DE
Richelieu, d'Yamaska, de Berthier et autres!!!

Avis d'Economie!!
Que faut-il faire pour garder notre argent parmi nous?
Pourquoi voyons-nous aujourd'hui tant de détresse au milieu de nous?
A ces questions nous répondons brièvement et nous prions le public de nous lire attentivement.
En 1874, le commerce était florissant, les cultivateurs vendaient leurs produits à des prix élevés et jouissaient d'une prospérité splendide. Nous n'entendions pas, il y a quatre ans, nos braves cultivateurs répéter à leurs enfants: la crise que nous traversons est dure et pénible, ménageons beaucoup! Non; la joie remplissait tous les cœurs, la gaieté était peinte sur toutes les figures; l'argent coulait à flots parmi nous, tandis qu'aujourd'hui, la misère est partout; grand nombre de familles s'expatrient pour aller gagner leur pain aux États-Unis et on entend chacun dire: pas d'argent, pas d'argent!
Et bien! Messieurs, une des principales causes de ce manque d'argent, dû en partie au surcroît de dépenses, vient de l'habitude qu'ont prise un grand nombre de gens de se porter vers Montréal par exemple, pour faire les achats de marchandises pour pourvoir au besoin de leurs familles.
Voyons nous, il y a quelques années, le parloir des campagnes voyager autant? Le voyons nous aller à Montréal pour faire des achats de quelques piastres? Pas du tout. J'en arrive à la conclusion que ce système pour les cultivateurs d'aller à Montréal faire des achats surtout de peu d'importance est désastreux et préjudiciable à leurs intérêts; et pourquoi?
Parce que nécessairement:
1o. Vous faites des dépenses pour le voyage;
2o. Vous achetez souvent des choses d'une valeur utile;
3o. Vous payez toujours plus cher que dans une ville comme Sorel.
Calculez la différence qu'il y a entre les dépenses d'un marchand de Montréal et celles d'un marchand de Sorel; d'abord le prix du loyer à Montréal est au moins quatre fois plus élevé; le nombre des commis est plus grand; les taxes plus fortes; la vie coûte beaucoup plus cher; enfin, il est reconnu par tout homme d'expérience que l'on achète à 25 pour cent à meilleur marché à Sorel qu'à Montréal. Puis, en achetant à Sorel, vous gardez votre argent au milieu de vous au lieu de le porter aux étrangers; de plus, vous faites vos achats en venant vendre ici vos produits; alors, pas de dépenses inutiles de voyages, et quand même vous feriez un voyage expressément pour faire des achats, il en coûte moins cher pour venir à Sorel que pour aller à Montréal, parce que vous faites le voyage dans une seule journée.
Ne vous laissez pas éblouir par les circulaires d'un grand nombre de marchands de Montréal; il vous parlent d'indiennes et de cotons de 5 cts; rendus là, vous paierez en effet 25 cts pour ces articles, mais hélas, que paierez vous pour le reste?
Les dépenses sont là, elles doivent être payées, et c'est vous-mêmes qui les payez en donnant 25 ou 30 pour cent de plus que vous ne payez à Sorel.
Il est temps de dire que nous tenons un établissement de marchandises sèches, mais n'allez pas croire que ce qui précède est une réclame pour vous tromper.
Loin de nous cette pensée qui est nourrie par un grand nombre de marchands.
Vous aurez aussi chez nous des Indiennes de 5 cts et des Cotons magnifiques pour le même prix et à moins aussi.
Mais nos dépenses sont très-faibles, nous vivons avec économie; donc, nous n'avons pas besoin de grands profits.
Ensuite; nous venons d'ouvrir un stock neuf et les marchandises ayant baissé de

VINGT-CINQ POUR CENT
depuis deux ans, nous avons l'avantage de pouvoir vendre à

Meilleur Marché
QUE N'IMPORTE QUI.
Vous serez réellement surpris de nos prix réduits.
Pour vous convaincre de la vérité de cet avis, venez à l'essai à considérer que, le marchand qui tient un magasin depuis quelques années ne peut vendre aujourd'hui avantageusement à bas prix, vu que ses marchandises ont été achetées dans un temps où les prix des manufactures étaient très-élevés.
Une boutique de tailleurs est attachée à notre établissement et les hardes sont confectionnées dans les derniers goûts et à des prix extrêmement réduits.
Nous avons retenu les services des meilleurs tailleurs de Montréal.
Les Tweeds, Draps, etc, achetés ici sont taillés gratis et la coupe en est garantie.
Nous faisons une spécialité du département des Tweeds et du deuil.
Nous vous prions de venir nous faire une visite, vous serez traités avec la plus grande politesse.
Une réduction libérale est faite aux marchands des campagnes.
Nous recevons tous les jours des lots considérables de marchandises sèches de tout genre, de sorte que notre stock est au complet et magnifique.
M. ARSENAULT, si favorablement connu dans les environs, est gérant de notre établissement.
Notre magasin est situé sur le côté sud du marché, à l'ancienne place de M. Kelly.

VOUS VERREZ TOUJOURS DEUX PAVILLONS AUX COULEURS Rouge et Bleu.
C. O. PARADIS, Propriétaire.
M. ARSENAULT, Gérant.
Sorel, 5 juin 1878.

LE MAGASIN DES QUATRE SAISONS,
Est Reconnu le plus populaire de toute la Puissance!
Voir l'opinion de ce journal dans les Notes Locales.

La foule qui y abonde continuellement est une des preuves les plus convaincantes de sa grande popularité!

Le système honnête D'UN SEUL PRIX est victorieux, en dépit de la lutte acharnée qu'il a eu à soutenir de la part de certains charlatans, qui, depuis qu'ils existent, sont une vraie contagion pour le peuple. Mais ce système vicieux touche à sa fin, si l'on en juge par l'augmentation continue de nos ventes, et par le témoignage d'une quantité infinie de personnes, qui malheureusement se sont laissées prendre une fois dans les filets de ces malheureux qui trompent si indignement le public avec leurs semblants de sacrifices. Aujourd'hui les trois quarts de la population de Montréal et des environs est unanime à dire:
Vive un seul Prix!
Et les Gens se disent entre eux

- Pour nos Cotons Jaunes Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Cotons Blancs Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Cotons à Draps Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Cotons à Oreiller Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Coton à Tabliers Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Indiennes Américaines Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Indiennes Angaises Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Toiles à Chemises Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Toiles Fines Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Toiles de Russie Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Toiles à Nappe Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Toiles à Chaises Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Toiles à Draps Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Corps et Caleçons en marins Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Corps et Caleçons en Gaze Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Bas et Chaussettes Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Gants en Fil, Soie et Kid Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Echarpes en Soie et en Net Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Mouchoirs en Toile et en Soie Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Essuie-Mains Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Couvre-pieds Blancs et de Couleurs Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Couverts Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Winceys unis et carreaux Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Demi-Pantoufles Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Etoffes à Robes Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Alpéas noirs et de couleurs Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Merinos Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Paramattas Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Thibets Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Crêpes Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Fleurs Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Rubans Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Chapeaux Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Draps Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Tricoets Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Tweeds Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Gilets Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Pantalons Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Chemises Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Vêtements d'été Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Vêtements d'hiver Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Accessoires Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de ménage Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de toilette Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de cuisine Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de bureau Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de voyage Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de décoration Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de sport Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de jardinage Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de pêche Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de chasse Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de voyage Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de bureau Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de toilette Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de cuisine Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de décoration Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de sport Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de jardinage Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de pêche Allons "Au Quatre Saisons,"
- Pour nos Articles de chasse Allons "Au Quatre Saisons,"

Enfin le grand magasin des "QUATRE SAISONS" par les moyens qu'il possède, achète toutes ses marchandises argent comptant, et c'est ce qui le met en position de vendre à 15 par cent meilleur marché que partout ailleurs. Il n'est pas étonnant de voir la rage de ces mystificateurs publics, qui voyant leur étoile commerciale pâlir, prennent tous les moyens possibles pour éraiser ceux qui, certainement leur survivront parce qu'ils marchent d'après le seul système honnête et bénéficiaire à l'acheteur, celui d'UN SEUL PRIX.
Ainsi n'oubliez pas la place, Quelques portes à l'ouest de chez le DR PICHAULT,
MONTREAL,
à l'Enseigne du Drapeau
Au quatre saisons,
97, RUE NOTRE-DAME, 97
J. PERREAULT & Cie.
MONTREAL.
22 mai 1878.

Au Public de Sorel
ET DES ALENTOURS.

Le soussigné informe respectueusement le public qu'il a en mains un magnifique ASSORTIMENT de
MONTRES en or et argent
CHAINES do do
JONCS et BAGUES do do
EPINGLETTES,
etc., etc., etc.
PENDOULES ET CADRANS

de toutes sortes.
Le soussigné se charge de réparer avec soin et promptitude les montres, pendules, cadrans et toutes espèces de bijouteries à des prix extrêmement réduits.
GEO. MENARD.
No. 55, Rue Augusta,
En face de M. A. CHAPPELAINE, voiturier,
SOREL.
18 Avril 1878.—6m.

ATTENTION!!!
Pour \$15,000.00
DE
Marchandises sèches
à être vendues à grands sacrifices,
POUR 1 MOIS.

Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin dans la maison ci-devant occupée par M. NORMAN PAULET, en face de chez M. FINLAY, et que les marchandises qu'il a achetées argent comptant ont été payées 40 pour 100 meilleur marché que n'importe quel marchand de Sorel n'a pu acheter.

Rappelez-vous de la place :
ANCIEN MAGASIN DE NORMAN PAULET, tenu pour les groceries.
C'est le temps de faire de bons "bargains" car le Stock est très-bien assorti.
Ceux qui se rendront les premiers auront le choix, ce qui est un grand avantage.
H. LEVI.
Sorel, 8 Juin 1878.—un.

Pharmacie de Sorel
TENUE PAR
BRUNEAU & SYLVESTRE.
Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public en général qu'à dater de ce jour, ils vendront à 20 pour cent à meilleur marché qu'apparaissant leurs articles de pharmacie consistant en
DROGUES,
MEDECINES PATENTEES,
PARFUMERIES FRANÇAISES ET ANGLAISES,
SAVONS,
BROSSSES de toutes sortes,
Objets de toilette,
Etc., etc.
Et ils sont prêts à prouver cet avis à quiconque voudra les honorer d'une visite.
Le Dr Sylvestre continuera à traiter spécialement les maladies des yeux et celles de la peau.
BRUNEAU & SYLVESTRE.
Sorel, 27 Mai 1878.—1m.

VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FEGAMP (FRANCE)
Exquise, tonique, digestive et apéritive
LA MEILLEURE DE TOUTES LES LIQUEURS
VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE
Brevetée en France et à l'Étranger.
Alfred Anger
Toujours exiger l'étiquette du bas de la bouteille, portant la signature du Directeur général.
Dépositaires à Montréal:
Messieurs MORICE, VANDEN et C^{ie}, 342 et 344, rue Saint-Paul.
MÉDAILLE D'HONNEUR.
ASTHME
CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS et toutes les affections des voies respiratoires sont calmés à l'instant même et guéris par les TUBES LEVASSEUR.
Dépôt central: Lr. LEVASSEUR, pharmacien-chimiste de 1ère classe, 23, rue de la Montnaie, Paris
NEURALGIES
MIGRAINES, CRAMPES D'ESTOMAC et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NEURALGIQUES du Docteur CRONIER.
GRANDE SANTÉ DU DR. FRANCK
TOUTES LES MALADIES
Sont guéries sans exception et sans danger.
1er Juin 1877.—un.

ÉTONNANTE DÉCOUVERTE.
"Impress Relief."
Le Bienfait de l'humanité

REMEDE INTERNE ET EXTERNE, BAUME pour toutes les plaies.
Guérit le Rhumatisme et la Névralgie et tout le mal de la douleur à l'instant. — Qu'on le nie si on le peut. Est le seul remède connu pour le Rhumatisme sur le continent américain, ainsi que l'ont éprouvé des milliers de personnes. A peine appliqué, produit un soulagement immédiat au pauvre malade. Est rapidement absorbé, pénètre jusqu'aux os, s'introduit dans la circulation, neutralise tous les "Poisons Rhumatiques," circule avec le sang, et le rejette du système par ses issues naturelles.

GUERIT
le mal de dents, le mal d'oreilles, les maux de tête, la névralgie, le rhumatisme, les entorses, les ecchymoses, l'inflammation, les brûlures, les coupures, les contusions, les maux de côté, les douleurs du dos, les maux d'estomac, les douleurs d'épaules, la toux, les frissons, les engorgements, la diarrhée, la dysenterie, etc., etc.
Guérir les douleurs excessives soit intérieures soit extérieures dans un instant. Mettez vos doigts sous le nez et faites-on fessai; la douleur cesse instantanément et le soulagement certain. Le grand secret de son succès parmi toutes les classes réside dans le fait que ce remède est sûr et inoffensif, agréable à prendre, donne un soulagement immédiat, est applicable avec plus de succès dans un plus grand nombre de cas, dans la vie journalière, qu'aucune des compositions jusqu'ici produites par les recherches, l'habileté et la "Science Moderne."
A preuve de ses grands effets curatifs, qui que se soit, riche ou pauvre, jeune ou vieux, souffrant d'aucune des maladies plus haut énumérées, qui prendra la peine de payer une visite au bureau à Toronto, en aucun temps, verra "sans rien déboursier" des preuves pratiques du pouvoir magique de ce remède sur une première application.
De toutes les parties du Dominion, arrivent journellement des témoignages flatteurs, exprimant la plus grande gratitude pour les cures merveilleuses qu'il a opérées, et nous serions heureux de recevoir de semblables témoignages de toutes les autres personnes qui l'emploient avec succès.
Des médecins de la plus haute respectabilité le recommandent comme le plus efficace "remède domestique" dans les cas imprévus.
Emportez-le dans vos demeures et vous verrez qu'il sera une bénédiction pour vos familles et pour vos amis dans l'affliction.
Les pharmaciens en vendent d'énormes quantités partout où il est introduit.
C'est le monde entier de produire son équivalent.
Le commerce en est pourvu par l'entre-mise des pharmacies de Montréal, Toronto, Hamilton & London.
Prix 25cts la bouteille.
Vendu par tous les PHARMACIENS D'ESTRERIE.
4 mai 1878

J. B. BROUSSEAU,
AVOCAT, M. P. P.
A transporté son bureau au No. 8, RUE DU ROI (King), voisin de J. G. Crebassan, Ecr. N. 1.
Sorel, 23 mai 1878.—3m.

FORGE.
AUGUSTIN PORTELANC,
Rue Charlotte—SOREL.
L'œil ou son procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier.
On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions.
Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantie être de la meilleure qualité possible; réparation de Bouillottes et travaux neufs.
Il se flatte de pouvoir mériter un large part du patronage public.
Augustin Portelance.
Sorel, 15 Octobre 1867.—1an.
DÉJEUNER DES ENFANTS
Pour faciliter les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, en altitudes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RAGHOUT DES ANGES, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delagrènerie, rue Richelieu, 25, à Paris. Dépôt à Montréal, chez P. A. et G. V. 219, rue Notre-Dame. (Se méfier des contrefaçons.)
Sorel, 16 avril 1878.

MARCHE DE SOREL.

Table of market prices for Sorel, listing items like Avoine, Sarazin, and various meats with their respective prices.

EDOUARD CRÉPEAU, Clerc du Marché. Sorel, 28 Juin 1878.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES.

Table of market prices for Trois-Rivières, listing items like Avoine, Sarazin, and various meats.

LUDGER PAGE, Clerc du Marché. Trois-Rivières, 28 Juin 1878.

Prix du Marché de Detail à Montréal.

Table of detailed market prices for Montreal, listing items like Farine and Blé.

Table of market prices for Laiterie (Dindes, Oies, etc.) and Volailles.

Table of market prices for Gibiers (Canards, etc.) and Viandes.

Table of market prices for Divers (Sucre, Sirop, etc.) and Marché aux Bestiaux.

Table of market prices for Bestiaux (Bœuf, Veau, etc.) and various other items.

MARCHÉ DE QUEBEC.

Table of market prices for Quebec, listing items like Bœuf, Veau, and various meats.

EDOUARD CRÉPEAU, Clerc du Marché. Sorel, 28 Juin 1878.

MARCHE DE JOLIETTE.

Table of market prices for Joliette, listing items like Avoine, Sarazin, and various meats.

B. ROBERT, Clerc du Marché. Joliette, 28 Juin 1878.

MARCHE DE ST. HYACINTHE.

Table of market prices for St. Hyacinthe, listing items like Avoine, Sarazin, and various meats.

AUGUSTIN CLOUTIER, Clerc du Marché. St. Hyacinthe, 28 Juin 1878.

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE SOREL.

Des souscriptions pour le rachat des parts dans la classe C seront reçues à ce bureau...

Reconnaissance !!!

Que tous les acheteurs veuillent bien accepter les remerciements et la reconnaissance de la maison. A. PILON & CIE.

TOUJOURS LE MONDE SE DIT aujourd'hui que la Maison Pilon est en mesure de vendre encore à meilleur marché...

Plusieurs personnes croient, parce que nous avons un grand magasin, que nos dépenses sont très-grandes. Pourtant c'est tout le contraire...

ADRESSES D'AFFAIRES.

BARTHE & WURTELE. AVOCATS. SOREL, P. Q. Les sous-signés ont en ce jour formé une société...

L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 86, RUE AUGUSTA. Sorel, 16 Avril 1873.

J. A. E. GENEREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR, Bureau à Berthier (Ville); 22 février 1868.

A. E. BRASSARD, AVOCAT ET SYNDIC OFFICIEL. Pour le District de Richelieu. Bureau No. 25, Rue George...

H. A. PICHE, AVOCAT. BUREAU: RUE AUGUSTA, au-dessus de l'ancienne librairie de M. Bouthillier.

Mr. Picné suivra régulièrement toutes les Cours de Sorel, et les Cours de Circuit de Berthier et de St. Francois.

Agence General d'Assurance. Polices d'assurance sur la vie, contre le feu et contre les accidents...

ASSURANCE "IMPERIAL" contre le feu, Londres, Ang. ASSURANCE "MUTUELLE" d'Hocheville contre le feu, Montreal, P. Q.

ASSURANCE MUTUELLE "SUN" sur la vie et contre les accidents, Montreal, P. Q. Ces compagnies de premier ordre représentent \$15,105,951.02.

G. PELTIER, AGENT GÉNÉRAL, 43, rue Reine. R. WILSON BOYD, AGENT SPÉCIAL DE LA MUTUELLE "SUN", 20 août 1877.

MEILLEUR & Cie. ONT TRANSPORTÉ LEUR MAGASIN AD No. 652, RUE CRAIG, (Près de la Rue Bleury) OÙ ILS AURONT UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE Poêles, Fournaies, Couchettes de Fer, etc.



HOTEL DU CANADA MONTREAL, P. Q.

Le Propriétaire a le plaisir d'informer le public et la nombreuse clientèle qui l'honore de son patronage...

Des Voitures seront aux débarcadères des vapeurs et des chemins de fer. A. BELIVEAU, Propriétaire. Montréal, Juin 19, 1877.



MAGASIN de PEINTURE HUILES, Etc., Etc.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, etc.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, etc.

CH. FAY, 9, Rue de la Paix, à Paris. LA VELOUTINE. Fât une Poudre de riz spéciale préparée au Bis-muth...

Compagnie d'Assurance du Canada CONTRE LES ACCIDENTS. Bureau principal: 103, RUE ST. FRS. XAVIER, MONTREAL.

ADONNEMENT: Pour douze mois \$3.00, Pour six mois \$1.50, Pour un an \$5.00.

TARIF DES ANNONCES: Les annonces sont toisées sur type Brevier. La 1ère insertion, par ligne \$0.10.

Le Journal du Cultivateur et de l'ouvrier. Édition hebdomadaire de LA GAZETTE. (Paraissant le Samedi matin.) Un an (payable d'avance) \$0.75.

Librairie Catholique

G. HARDY, 25, RUE AUGUSTA, SOREL. Lo soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de se rendre propriétaire du stock de la Librairie consignée à Mme C.H. Conlin à Sorel...

MM. les Membres du Clergé trouveront chez lui les CIERGES et les HOSTIES, ainsi que du VIN de messe garanti et de première qualité.

MM. les Commissaires d'Écoles pourront se procurer dans cet établissement de tout ce dont ils pourraient avoir besoin, tel que Livres d'écoles, Fournitures classiques, Livres de récompense, etc.

G. Hardy, 26, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL, 1er Avril 1878.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.

MM. GAUCHER & TEMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL, ont rasportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent.